

1. L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Le Ministère de l'Education Nationale envisage d'utiliser une partie des fonds qui lui ont été alloués dans le cadre de la loi des finances 2017 pour l'acquisition des fournitures et matériels nécessaires aux examens nationaux de 2017 (Bac, Brevet et Concours 1^{ère} AS).

Ces fournitures et matériels devront être livrés à la Direction des Examens et Concours dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de signature du contrat.

Le Ministère de l'Education Nationale sollicite des cotations sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les fournitures et les matériels requis.

La présente demande de cotation ouverte s'adresse à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier de demande de cotation ouverte et non frappés par les dispositions de l'article 24 de la loi n° 2010-044.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières- service suivi des marchés - téléphone : 22 73 92 91/ 36 56 08 21,
E-mail : atkmed@yahoo.fr ; tous les jours ouvrables de 10h à 14h.

Les exigences en matière de qualification sont :

1. avoir exécuté sur les trois dernières années au moins une prestation de fournitures et consommables de bureau de volume et/ou de coût comparable à celle objet de la présente DCO ;
2. avoir réalisé, sur les trois dernières années en moyenne, un chiffre d'affaire d'au moins 120.000.000UM.

Les candidats intéressés peuvent, à compter du 16/03/2017 obtenir le dossier de la DCO au Secrétariat de la Commission Interne d'Achat du MEN, siège central du MEN, locaux de la Direction des Affaires Financières contre le versement d'une somme de 20.000UM au trésor public.

Les offres de cotations doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 23/03/2017 à 14h.00mn.

Les cotations seront ouvertes le 23/03/2017 à 14h.15mn, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à leur ouverture.

Les cotations devront demeurer valides pendant une durée de 45 jours, à compter de la date limite de leur dépôt.

Nouakchott, le 15/03/2016.

La Secrétaire Générale
Khadijetou Mint Ahmed Ould DOUA

